



L'écho de Cormeray

Bulletin d'information n°8

EDITORIAL

Le mot du maire

Chères Cormeraisiennes, Chers Cormeraisiens,

Le printemps est enfin de retour et les premiers rayons de soleil redonnent un peu de baume au cœur.

Le moment est venu de faire un état des lieux des conséquences de ces mois d'intempéries et de faire un point sur les différents projets communaux et intercommunaux.

Comme je vous l'avais déjà dit dans mon dernier édito, « Pour lutter contre les vols et les dégradations un dispositif de vidéo-protection va être installé sur la commune et des réunions d'information publiques vont être organisées. »



C'est dans ce cadre que Jeudi 10 avril à 18h30, à la salle des fêtes, des représentants de la gendarmerie nationale vont venir sensibiliser la population. Ce rendez-vous permettra d'aborder différents thèmes liés à la délinquance : cambriolages, vols, arnaques, escroqueries, démarchage à domicile et téléphonique etc...

Si vous souhaitez participer à cette réunion, merci d'informer le secrétariat de la mairie au 02.54.44.26.19 de votre présence afin d'organiser au mieux cette rencontre.

Côté sport, avec le Syndicat du Val de Beuvron, la mise en accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) de notre complexe sportif des étangs frileux avance bien ainsi que la construction des vestiaires adaptés pour le Tennis club.

Côté infrastructures, nos routes, nos accotements et nos chemins ont vraiment soufferts cet hiver et nous allons tout mettre en œuvre pour que leur remise en état soit rapide et cela malgré un budget de plus en plus contraint.

Côté habitat, les logements de la seconde partie du « lotissement du clos du mareau » sont achetés et la mise en location pratiquement terminée.

Et côté travaux (Ecole, bâtiments communaux, commerces ...) tant que « les premiers coups de pioches » n'auront pas été donnés, il faut rester prudents mais nous sommes confiants pour 2025.

Le projet de chèvrie de Mme Charrier, malgré les difficultés climatiques de ces derniers mois, avance à grand pas et nous espérons pouvoir accueillir les futures résidentes avant l'été.

Pour bien finir l'année 2025, qui a relativement mal commencée, nous vous proposerons des moments plus festifs en septembre et en décembre, en septembre pour les 166 ans et quelques mois de la commune ce sera la fête au village et en décembre un marché de Noël « spécial » sera organisé sur plusieurs jours. Nous vous reparlerons de ces diverses manifestations le moment venu.



Si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour animer votre commune n'hésitez pas à vous faire connaître : nous sommes à la recherche de bénévoles pour donner un second souffle au « comité des festivités » qui s'est difficilement remis de la période COVID.



Pour 2025, malgré les difficultés, il nous faut rester confiants et c'est ensemble que nous pourrons avancer.
Votre maire.

A LA UNE

Les sapeurs pompiers recrutent !

Vous avez à cœur de porter les valeurs de **sauvegarde et de respect des Hommes, du sens du secours, de l'assistance et de la solidarité** ? N'hésitez pas à rejoindre les sapeurs pompiers...



CITOYENNETE & VIE LOCALE

Sécurisation de la commune et de nos routes

Comme vous le savez, car déjà évoqué dans l'édition précédente des échos de Cormeray, nous souhaitons mettre l'accent sur la sécurisation de nos routes (mise en place de panneau de signalisation, marquages au sol aux abords des arrêts de bus scolaires, aménagement des bas côtés, amélioration de l'éclairage sur les passages dangereux,...) mais aussi de notre commune de manière plus globale. Nous sommes face à une recrudescence d'actes de vandalisme et d'incivilité et nous ne pouvons tolérer plus longtemps ces agissements.

Nous en profitons donc pour vous rappeler qu'en collaboration avec la gendarmerie nationale, une réunion publique aura lieu le 10/04/2025 à la salle des fêtes de Cormeray afin de vous informer et vous sensibiliser aux différents risques auxquels nous sommes confrontés. Ce sera le moment pour vous d'échanger avec des spécialistes qui seront à votre écoute et pourront répondre à l'ensemble de vos interrogations. La sécurité est l'affaire de tous ! Nous comptons sur votre présence :



La Gendarmerie nationale vient sensibiliser les habitants de la commune de



Jeudi 10 Avril 2025 à 18h30 à la Salle des Fêtes

Ce rendez-vous permettra d'aborder différents thèmes liés à la délinquance : cambriolages, vols, arnaques, escroqueries, démarcheurs à domicile et téléphonique, etc....

Merci d'informer le secrétariat de la mairie au 02 54 44 26 19 de votre présence afin d'organiser au mieux cette rencontre.

A l'issue de cette réunion, et dans les meilleurs délais possibles, la commission communication vous proposera une édition spéciale de l'écho de Cormeray, sur cette thématique : LA SECURITE.

Soirée Choucroute

Organisée par le Comité des Festivités de Cormeray, en collaboration avec la municipalité

Samedi 13 Septembre

Stade de foot de Cormeray, à partir de 16h

La commune de Cormeray vous propose de venir profiter d'animations pour le plaisir des petits et grands (structures gonflables, défis, jeux en bois, représentations diverses,...) et de la buvette. Concert, repas, feu d'artifice seront au rendez-vous !

Pour réussir l'organisation de cet événement nous avons besoin de vous !

Si cela vous intéresse merci de contacter la mairie pour plus d'informations.



CITOYENNETE & VIE LOCALE

MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

Plus près des territoires et de ses habitants

Prévention et protection maternelle infantile, logement, accompagnement vers l'emploi, autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, inclusion et insertion sociale.

Les services d'action sociale du conseil départemental se réorganisent pour vous offrir un service de proximité renforcé.

Objectifs ? Mieux répondre à vos besoins et vous proposer une offre de services au plus près de chez vous, dans douze maisons départementales des solidarités (MDS) implantées dans tout le département.

Dix d'entre elles sont déjà ouvertes : Vendôme, Blois, Bracieux, Veuzain-sur-Loire, Lamotte-Beuvron, Salbris, Romorantin-Lanthenay, Montrichard-Val de Cher, Selles-sur-Cher et Mer. Les MDS de Mondoubleau et de Fréteval ouvriront au plus tard début 2026.

Des antennes de proximité vous proposent également des accueils sur rendez-vous à Droué, Beauce-la-Romaine, Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye, Cermenon, Oucques-la-Nouvelle, Marchenoir, Blois, Le Controis-en-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Noyers-sur-Cher, Saint-Aignan, Saint-Laurent-Nouan et Herbault.

CONTACT

02 14 99 41 41

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h (sauf le mardi après-midi)



Plus d'infos



PATRIMOINE

Château de Troussay : visites gratuites aux habitants de Cormeray du 12 au 30 avril aux horaires précis de 11h et de 15h uniquement

Le château de Troussay, à Cheverny, reçoit en 2025 le label de Maisons des Illustres du ministère de la culture.

Après le manoir de La Poissonnière de Ronsard et le château de Talcy, il est le troisième du département à recevoir cette reconnaissance.

Vendu deux fois depuis son origine en 1450, la gentilhommière transformée en château au XVI^e siècle devient heureusement au XIX^e, la propriété de l'érudit, humaniste, historien, politique, collectionneur et philanthrope Louis de La Saussaye, qui y réalise une œuvre d'architecture inédite en récupérant des éléments de décors anciens provenant de lieux prestigieux abandonnés ou détruits, et en résumant les châteaux de la région, il le convertit en son mini château de la Loire: le plus petit des châteaux de la Loire.

Précurseur de la conservation du patrimoine, grand ami de Mérimée et parmi les intellectuels aux pensées nouvelles et libres de la première partie du XIX^e, sa personnalité éclectique et peu conventionnelle nous inspire. Aussi intelligent que sympathique, l'œuvre de sa vie est d'une diversité immense, et son humilité comme sa passion remarquables. Il participe notamment aux restaurations des châteaux de Chambord, Chaumont et Blois et contribue aussi à l'amélioration du vin de Cheverny et de la vie de ceux qui y travaillaient, il participe à la fondation du village de Cormeray où il sera maire notamment et au développement des voiries de Sologne en tant que conseiller départemental et sous préfet.

Président de la chambre des antiquaires de France et grand collectionneur, archéologue, fondateur de revues numismatiques, recteur des académies de Lyon et de Poitiers, il est un mari aimant, un père et grand père attentif, un ami fidèle et ouvert et il est très aimé de tous ceux qui l'approchent.

La famille Marcotte de Sainte Marie qui l'habite aujourd'hui depuis 1900 invite les habitants de Cormeray à venir revisiter le château de Troussay et profiter de son parc Monument Historique aussi, et si apaisant, tous les jours, du 12 au 30 avril aux horaires précis de 11h et de 15h uniquement. L'entrée est gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile. Les accompagnants et invités des habitants bénéficient d'un tarif réduit à 10 euros sur cette période.

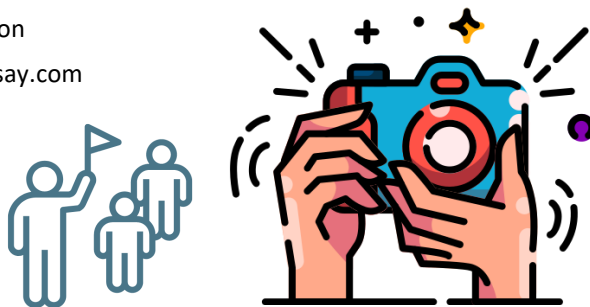
Le château organise aussi des visites et repas de groupes entre 20 et 120 personnes.

Isaure de Sainte Marie Viron

contact@chateaudetroussay.com

0670631094

chateaudetroussay.com



Les chenilles processionnaires

La chenille processionnaire du pin (*Thaumetopea pityocampa*) est un insecte dont l'histoire remonte à plusieurs siècles. Originaires des régions méditerranéennes, elle a progressivement étendu son aire de répartition à travers l'Europe, causant des préoccupations croissantes en matière de santé publique et de gestion forestière.

Origines et Expansion

Origine Méditerranéenne : La chenille processionnaire est d'abord observée dans les forêts de pins des pays méditerranéens, où elle a co-évolué avec ces espèces d'arbres. Les conditions climatiques de cette région sont favorables à sa reproduction et à son développement.

Premières Observations en Europe : Au XIX^e siècle, la chenille processionnaire a commencé à être signalée dans d'autres régions d'Europe, notamment en France, en Italie et en Espagne. Son expansion a été facilitée par le commerce du bois et les échanges de plantes.

CYCLE DE VIE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE



Problèmes de Santé et Environnementaux

- **Impact sur les Forêts :** À partir du milieu du XX^e siècle, des infestations massives de chenilles processionnaires ont été signalées, entraînant des défoliations massives des forêts de pins. Les arbres affaiblis sont devenus plus vulnérables aux maladies et aux insectes nuisibles.

- **Risques pour la Santé :** Avec l'augmentation des infestations, les cas de réactions allergiques chez les humains et les animaux se sont multipliés. Les poils urticants des chenilles peuvent provoquer des démangeaisons, des éruptions cutanées et des problèmes respiratoires. Ces effets néfastes ont conduit à une prise de conscience croissante des dangers associés à ces insectes.

Lutte et Sensibilisation

- **Mesures de Lutte :** Face à la menace croissante, les autorités forestières et de santé publique ont mis en place des programmes de surveillance et de lutte contre les chenilles processionnaires. Cela inclut des méthodes de contrôle biologique, chimique et mécanique, ainsi que des campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les dangers.

- **Sensibilisation et Éducation :** Depuis les années 2000, des efforts accrus ont été déployés pour éduquer la population sur les risques liés aux chenilles processionnaires et sur les moyens de les identifier et de les gérer. Des ateliers, des brochures et des campagnes d'information ont été réalisés pour sensibiliser les citoyens.

Situation Actuelle

Aujourd'hui, la chenille processionnaire continue d'être une préoccupation majeure dans de nombreuses régions d'Europe. Les changements climatiques, qui modifient les écosystèmes et les cycles de vie des insectes, pourraient aggraver la situation. La lutte contre cette espèce nuisible nécessite une approche collaborative, impliquant les autorités, les professionnels de la santé et le grand public.

Conclusion

L'historique de la chenille processionnaire du pin met en évidence l'importance de la vigilance et de l'éducation dans la gestion des espèces nuisibles.

En comprenant l'évolution de cette menace, nous pouvons mieux nous préparer à la combattre et à protéger nos forêts, notre santé et notre environnement.

Si vous avez besoin de « professionnels » pour faire détruire des nids de chenilles processionnaires n'hésitez à demander leurs coordonnées à votre maire (Téléphone mairie : 02.54.44.26.19, aux heures d'ouverture).

Agglopolys lance son cadastre solaire !

Agglopolys met à disposition de tous, particuliers, entreprises, institutions publiques, un outil gratuit et neutre, permettant en un clic de tester le potentiel solaire des toitures et parkings du territoire. Il permet d'étudier un projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques : potentiel, simulation financière (montant d'investissement, rentabilité, frais d'entretien), liste d'installateurs fiables...

Testez votre toiture en rentrant votre adresse postale ou en naviguant librement sur la carte :

<https://agglopolys.cadastre-solaire.fr/>



Trois bonnes raisons de se lancer dans le solaire :

- ♦ gain financier : réduire sa facture d'énergie et/ou être partiellement voire totalement autonome en électricité
- ♦ gain environnemental : produire de l'énergie renouvelable et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique
- ♦ gain patrimonial : augmenter la valeur immobilière de son logement

Cadastre SOLAIRE Nouveau ! d'Agglopolys

Testez le
potentiel solaire
de votre toiture !



Rendez-vous sur

agglopolys.cadastre-solaire.fr

Un outil en ligne, gratuit et neutre, pour étudier un projet d'installation de panneaux solaires sur votre toit : potentiel solaire, simulation financière, liste d'installateurs...



Pouvez-vous installer des **panneaux solaires** sur votre toiture pour **produire de l'eau chaude ou de l'électricité** ? A quel coût ? Est-ce **rentable** ? Avec quel **artisan** ?

Agglopolys met à votre disposition, particuliers, entreprises, un outil en ligne, gratuit et neutre, facile d'utilisation, pour estimer le potentiel de production et de rentabilité d'énergie solaire. Le cadastre solaire est une carte numérique interactive qui permet de visualiser la puissance d'ensoleillement de votre toit, puis d'effectuer une simulation financière d'investissement et de rentabilité d'un projet d'installation de panneaux solaires.

Des panneaux solaires, pour quoi ?

Il existe deux types de panneaux :

- **Les panneaux photovoltaïques**
 - Produire de l'électricité en autoconsommation
 - Vendre l'électricité produite selon un tarif fixé et garanti par l'État
- **Les panneaux thermiques**
 - Produire jusqu'à 70 % des besoins en eau chaude de votre logement



3 bonnes raisons de se lancer dans le solaire

- € **gain financier** : réduire sa facture d'énergie et/ou être partiellement voire totalement autonome en électricité
- ⚡ **gain environnemental** : produire de l'énergie renouvelable et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique
- 🏠 **gain patrimonial** : augmenter la valeur immobilière de son logement

Rendez-vous sur

agglopolys.cadastre-solaire.fr

Rénov énergétique

Le gouvernement alerte sur les nombreuses fraudes constatées dans le cadre des travaux de rénovation énergétique. Voici quelques conseils :

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU !



8 RÉFLEXES À ADOPTER

1

Vous voulez faire des économies d'énergie ?

Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller France Rénov'.

2

Les services publics ne démarchent jamais !

Assurez-vous que le partenariat existe bien. Ne donnez pas vos coordonnées bancaires ou votre numéro fiscal. Ne signez jamais le jour même

3

Le démarchage téléphonique est interdit dans le secteur de la rénovation énergétique, sauf si vous avez déjà un contrat en cours d'exécution avec le professionnel.

4

Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur Internet. Leur but est de récupérer des numéros de téléphone pour les revendre. Un simulateur est disponible sur la plateforme France Rénov', pour vous aider à estimer les aides auxquelles vous avez droit.

5

Prenez le temps de comparer : demandez des devis à plusieurs entreprises. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.

6

Prenez garde aux offres trop alléchantes !

Les aides et les économies promises ne sont pas forcément réelles. En cas de doute, consultez le site internet www.france-renov.gouv.fr ou rapprochez-vous de votre Espace Conseil France Rénov'

7

Ne signez pas d'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés, surtout si vous avez contracté un crédit.

8

Un litige ? Vous pouvez le signaler sur Signal.Conso.gouv.fr ou contacter RéponseConso, au 0809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé) ou à DGCCRF - RéponseConso - B.P.60 - 34935 Montpellier Cedex 9.

En cas d'escroquerie (prime détournée, travaux jamais réalisés...), déposez plainte auprès de la gendarmerie ou de la police.

Renseignez-vous auprès d'un conseiller France Rénov'
au 0 808 800 700 (numéro d'appel non surtaxé)
ou sur www.france-renov.gouv.fr

LES ÉVÉNEMENTS

à venir

Bibliothèque

Nouvelle adresse et horaires pour les vacances.

A noter dans vos tablettes et agendas !!



Les associations sont invitées à transmettre à la mairie leurs dates de manifestations, 15 jours avant la manifestation, afin qu'elles apparaissent sur



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerté les habitants

ainsi que sur le site internet



et la page



de la commune.

<https://mairie-cormeray.fr/fr/>

Les élus rappellent également que les conseils municipaux ont lieu chaque deuxième jeudi du mois.

Journal édité par votre mairie. Merci à tous les élus ayant rédigé ces articles pour permettre à tous les habitants d'être informés de l'actualité de leur commune.

Directeur de publication : Joel PASQUET — Conception et impression : Equipe municipale